

Après Annecy : le nouveau maire de St-Brévin osera-t-il maintenir le projet de CADA juste à côté de l'école de la Pierre Attelée ?

Qui aurait pu croire qu'un acte d'une telle barbarie puisse être commis contre des enfants dont le plus jeune n'a que 22 mois ?

Et pourtant, l'impensable s'est produit le 8 juin à Annecy, avec 6 victimes poignardées dont 4 très jeunes enfants.

Peu importe que l'auteur soit déclaré « déséquilibré » ou tout simplement « fou », donc irresponsable de ses actes.

L'auteur était un « réfugié ». Mais surtout, la vérité, insupportable pour certains, c'est que l'auteur des faits n'avait rien à faire sur notre territoire.

Et s'il n'avait pas été là, cette agression n'aurait pas eu lieu.

Le Maire de St-Brévin, Yannick Morez, voulait installer un CADA en bordure de l'école maternelle et primaire, avec 120 africains hommes.

Les parents ont répété pendant des mois : « Nous voulons protéger nos enfants. Faites jouer le principe de précaution. Non au CADA à la Pierre Attelée ».

Ces parents ont été moqués, insultés, traités de « fachos », de « xénophobes » et d'« extrême droite ». On leur a dit qu'ils étaient « racistes » de penser qu'une agression contre des enfants puisse arriver, et mettant en cause un ou des migrants du futur CADA.

Bref, que leurs craintes n'étaient pas crédibles et relevaient du délire « anti-réfugiés ».

À tous ceux qui ont traîné ces parents dans la boue, alors qu'ils ne voulaient que protéger leurs enfants, nous posons cette question : « **Après le drame d'Annecy êtes-vous toujours aussi sûr qu'un drame du même type est impossible à la Pierre Attelée si vous y installez un CADA ?** »

Ce soir, le conseil municipal de St-Brévin va élire son nouveau maire.

Maintiendra-t-il ou pas le projet de CADA de son prédécesseur ?

Celui ou celle qui sera élu(e) devra répondre à cette question. Il n'y aura aucun échappatoire.

Si le nouveau maire persiste à affirmer qu'il n'y a aucun risque à installer un CADA à côté de l'école de la Pierre Attelée et qu'il maintient le projet de CADA, sa responsabilité sera totale en cas d'accident.

En aucun cas il ne pourra dire : « Je ne savais pas » ou « si j'avais su... »

Et si un accident arrive, il devra en répondre, comme tous ceux qui auront défendu la même position.

Chacun est aujourd'hui devant ses responsabilités.

Pour notre part, nous continuons à défendre exclusivement les enfants de la Pierre Attelée.

Le 09 juin 2023.

Bernard GERMAIN

Porte-parole de la Coordination Partout Callac (www.partoutcallac.fr)